

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DU GROUPE DE BÂTIMENTS

nom usuel du bâtiment : Groupe scolaire Edouard Herriot
variante : V68 (école élémentaire) et N15 (école préélémentaire)
numéro et nom de la rue : 111 boulevard François 1^{er} (école élémentaire) et 5 rue Arthur Honegger (école préélémentaire)
ville : Le Havre
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : la commune du Havre
adresse :
téléphone : 02 35 41 33 66 (école élémentaire) et 02 35 42 37 28 (école préélémentaire) **fax :**

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)
date : 1995

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45 **fax :**

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

En septembre 1947, le conseil municipal confiait à Raymond Audigier la mission d'étudier et de diriger les travaux de construction du groupe scolaire « Centre-ville » sur l'îlot V68. Le 20 décembre 1955, le conseil désigna Jacques Poirrier pour remplacer Audigier chargé entre-temps de la construction du groupe scolaire de Tourneville. De mai 1956 à mars 1957, l'inspecteur de l'Académie a fixé le programme. Le 24 juin 1957, le conseil municipal demanda l'îlot N15 en supplément car le terrain de l'îlot V68 s'était avéré trop exigu pour un tel programme. Le projet a été voté en juillet 1958 par le Conseil Municipal et approuvé par les autorités en septembre 1960.

Coût 3 500 000 NF, dont 1 800 000 NF de subventions d'État, 950 000 NF de dommages de guerre des écoles Émile Renouf et Augustin Normand et 700 000 NF de participation de la ville.

architecte : Jacques Poirrier

autres architectes et intervenants :

ingénieurs :

contractants : Entreprise C.I.T.R.A.M.A. (fondations sur pieux); Entreprise Gagneraud Père et fils (terrassements, égouts, sols des cours); Société Nouvelle de Construction et de Travaux (gros-œuvre; menuiserie et quincaillerie); Société Fenêtre d'Aujourd'hui

(châssis basculants); Constructions Métalliques Normandes (serrurerie); Entreprise Lemoine (plomberie-sanitaire); Entreprise Haguelon (électricité); Maison Liot (peinture); Société Somms (équipements sportifs); Entreprise Jacquier & Cie (couverture); Anciens établissements Lacour (fermetures); Entreprise Bruno Patrizio (carrelage granito); M. et Mme Bernard Alleaume (mosaïques).

CHRONOLOGIE

date du concours :

date de la commande :

période de conception :

durée du chantier :

début : novembre 1960

fin : 1962 (entrée en

service de la maternelle à Pâques, rentrée des primaires en septembre)

inauguration :

16 novembre 1962

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

usage :

école élémentaire et maternelle

état du bâtiment :

bon, aucun bâtiment n'a subi de transformations extérieures

résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

- Archives municipales de la ville du Havre :

Demande de permis de construire PC 98 BCx 1960 (bâtiments communaux).

Dossier documentaire 21/6.

dessins, photographies, etc :

autres sources, films, vidéos, etc :

principales publications (ordre chronologique) :

articles

« Pose de la première pierre du nouveau groupe scolaire François 1^{er} : deux écoles primaires garçons et filles sur l'îlot V68 au Perrey et une maternelle de l'autre côté du boulevard François 1^{er} », *Le Havre* 15 juillet 1960.

« Du groupe scolaire au chantier naval : un saisissant raccourci », *Le Havre* 28 février 1961.

« Hier, boulevard François 1^{er}, le magnifique groupe scolaire Edouard Herriot a été inauguré », *Le Havre Libre*, 17 novembre 1962, p. 3.

Techniques et Architecture, « Constructions scolaires et universitaires », décembre 1964.

L'Architecture d'Aujourd'hui n°123, « Écoles et universités », décembre 1965 - janvier 1966.

Techniques et Architecture, « Essais d'industrialisation des constructions scolaires », décembre 1966 - janvier 1967.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Les écoles sont disjointes dans leur implantation. 700 enfants sont répartis sur trois établissements dans trente trois classes : treize par école primaire et sept de maternelle.

Les deux bâtiments des filles et des garçons sont parallèles, élevés chacun à une extrémité du terrain, perpendiculairement au boulevard François 1^{er} et séparés par les installations administratives, sanitaires et sportives. Le rez-de-chaussée est occupé par le préau, le bureau du directeur et trois classes. Les deux étages comportent cinq classes chacun.

Au centre du groupe primaire, s'étendent un double plateau d'évolution sportive et un gymnase de 30 mètres sur 18. Ses façades sont tout en verre et béton enduit et son plancher en bois. Situé le long du boulevard, un bâtiment pour les services (logement du concierge, centre médical, bureau de l'assistante sociale, cuisine collective centrale avec deux réfectoires) est à simple rez-de-chaussée et son toit est ceint d'un bandeau de zinc.

De l'autre côté du boulevard, l'école maternelle articule des locaux en simple rez-de-chaussée : une aile nord-ouest avec quatre classes, une aile sud avec deux classes, une salle bas âge et une salle de repos, et reliant ces deux ailes l'entrée du groupe, une salle de jeux, le bureau de la directrice et une salle médicale.

Sur le même terrain que la maternelle, les locaux d'habitation des directeurs et de leurs adjoints, un rez-de-chaussée surmonté de trois étages, comprennent neuf logements de quatre pièces.

L'ensemble des bâtiments est uni par un même style. La trame de l'ossature en béton armé peinte en blanc ressort sur les panneaux pleins et les allèges de mosaïques en grès cérame de teinte marron orangé avec semis d'éléments de teintes noire et blanche.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Les bâtiments ont été fondés sur des pieux en béton non armé moulés dans le sol (procédé Franki) sur lesquels repose un réseau orthogonal de longrines et de socles. Mais le chantier a connu d'importants problèmes à cause des malfaçons survenues à l'installation des pieux par l'entreprise C.I.T.R.A.M.A.

Les parties non porteuses des façades sont composées d'éléments préfabriqués de la hauteur d'un étage ou d'une allège. Ils sont composés d'un caisson résistant en béton armé dont la cavité intérieure est remplie à la fabrication de gravillons. Les panneaux ont été préfabriqués sur le chantier et réalisés à partir de moules comportant des rives identiques. Les parements vus de ces panneaux reçoivent à la fabrication un revêtement de mosaïque de grès cérame mince de 2 x 2. Ce revêtement autolavant par la pluie a l'avantage de bien vieillir. Les ossatures en béton armé du gymnase et des annexes sont remplies en façades par des parpaings creux non porteurs. Les planchers sont en sapin.

Les charpentes ont été construites avec des fermes en béton armé et des pannes et sablières en sapin. Elles sont surmontées d'une couverture en zinc à une ou deux pentes selon les bâtiments.

L'insonorisation a été particulièrement élaborée car les bâtiments étaient proches du chantier naval Augustin Normand encore en fonctionnement au moment de la conception de l'école.

2. appréciation sociale :

Le programme a été étudié en tenant compte des possibilités d'extension de ce quartier de la ville (le Perrey), notamment avec la suppression entre 1963 et 1965 des chantiers Augustin Normand remplacés par l'immense Résidence de France élevée par Georges Candilis.

3. appréciation artistique et esthétique :

Ces bâtiments très ouverts sur la ville, qui se déploient en plusieurs parties au pied de Saint-Joseph, possèdent une véritable qualité urbaine. Les matériaux, la gaieté des couleurs, l'harmonisation des volumes donnent sa personnalité à ce groupe scolaire. Jacques Poirrier était

membre de l'Atelier de Reconstruction du Havre dirigé par Auguste Perret. Mais conçu après la mort du maître, ce groupe scolaire ne présente pas de caractéristiques du classicisme structurel. Cependant son architecture utilise les principes du rationalisme constructif.

Un couple d'artistes parisiens a réalisé des décors en mosaïque de briques Gilson émaillées : « Soleil rayonnant » (9 m²) dans le préau des garçons, « nuage, soleil et lune en éclat » (9 m²) dans le préau des filles et deux panneaux de céramiques pour la maternelle, « oiseaux et branches » (0,66 x 2,30 mètres) et « pigeons et tournesols » (0,62 x 2,12 mètres).

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Jacques Poirrier avait déjà eu une expérience de ce programme avec la construction en 1952-1958 de groupes scolaires à Arcueil et Gentilly.

Le groupe scolaire Henry Génestal, situé derrière l'Hôtel de Ville du Havre et signé des architectes Davy et Rouquette, est assez proche du groupe Edouard Herriot notamment par ses revêtements en mosaïques de grès cérame. L'esthétique de ces bâtiments construits au début des années 1960 est encore celle des années 1950 à l'image des groupes scolaires de Limoges par René Blanchot, de Saint-Avold (Moselle) par Bernard Monnet ou de Neufchâtel-en-Bray par Marcel Lods.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

2. photographies et dessins récents :

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, juillet 2004)

1 Primaire : Bâtiment des classes et la cour

2 Primaire : Façade rue du Frère Constance

3 Primaire : Cour d'entrée

4 Primaire : Façade latérale

5 Primaire : Gymnase

6 Maternelle : Vue d'ensemble depuis le boulevard François 1^{er}

7 Maternelle : Bâtiment des logements

8 Maternelle : le jardin et les classes

9 Maternelle : la cour, les classes, les logements

Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004)